

*Handwritten signature/initials*  
30



**ប្រទេសកម្ពុជា/ROYAUME DU CAMBODGE**  
**CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME**  
 ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ត្រូវបានបញ្ជាក់ (Certified Date/Date de certification):  
 ..... ២២ / ១០ / ២០០៧ .....  
 មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé  
 du dossier: ..... **SANN RADA** .....

**ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា**  
**ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ**  
**Kingdom of Cambodia**  
**Nation Religion King**

**អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា**

Extraordinary Chambers in the  
Courts of Cambodia

**ការិយាល័យសហចៅក្រមស៊ើបអង្កេត**

Office of the Co-Investigating Judges  
Bureau des Co-juges d'instruction

**សំណុំរឿងព្រហ្មទណ្ឌ**

Criminal Case File /Dossier pénal

លេខ/No: 002/14-08-2006

**លេខស៊ើបអង្កេត/Investigation/Instruction**

លេខ/No: 002/19-09-2007

**កំណត់ហេតុនៃការស្តាប់បម្លើយសាក្សី**

Written Record of Interview of Witness

Procès-verbal d'audition de témoin

**ឯកសារទទួល**  
**DOCUMENT RECEIVED/DOCUMENT REÇU**  
 ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date of receipt/Date de reception):  
 ..... ២២ / ១០ / ២០០៧ .....  
 ម៉ោង (Time/Heure): ..... ១០ : ២០ .....  
 មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé  
 du dossier: ..... **SANN RADA** .....

L'an deux mille sept, mois d'octobre, le 31, à 10 heures 20, au village de Srae Krour (ស្រែក្រួ),

Nous, Monique Sokhan (ម៉ូនីក សុខាន), enquêtrice des Chambres Extraordinaires désigné par la commission rogatoire des Co-juges d'instruction en date du 5 octobre 2007.

Vu la loi sur la création des Chambres Extraordinaires du 27 octobre 2004  
Vu les règles 24, 28 et 60 du Règlement intérieur des Chambres Extraordinaires

Avons pris note de la déposition de **Hun Kim Seng (ហ៊ុន គីមសេង)**, témoin fournissant des informations, dont l'identité est la suivante:

Nom: **Hun Kim Seng**, autre nom : Yeay Ngor (យាយព្រី), né en 1932, au village de Kbal O (ក្បាលអូ), commune de Cheang Torng (ជាងទង), district de Tram Kâk, province de Takeo, de nationalité cambodgienne, de profession de femme de ménage, de père nommé Each Hun (អៀង ហ៊ុន), décédé, de mère nommée Lok Veak (លុក វ៉ៃក), décédée, actuellement domicilié au village de Srae Krour, commune de Cheang Torng,

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១  
ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh  
Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.  
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao, Phnom Penh  
Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

~~00178423~~ 25/30

district de Tram Kâk, province de Takeo, épouse de Meas Kun ( មាស គុណ ), décédé, ayant 7 enfants.

Casier judiciaire: Néant.

- L'intéressée a déclaré qu'elle sait lire, écrire et comprendre la langue Khmère (mais ne peut pas voir).
- L'intéressée a déclaré qu'elle ne sait ni lire ni écrire aucune langue étrangère

Donc l'original de ce procès verbal est écrit en Khmer.

- Nous avons déjà informé à l'intéressée que l'audition est enregistrée en audio-visuel.
- L'intéressée nous a informés qu'elle n'a pas de relation avec la personne mise en examen et les plaignants de partie civile
- L'intéressée a prêté serment conformément à la règle 24 du Règlement intérieur des Chambres Extraordinaires.
- Nous avons informé l'intéressée de son droit de ne pas témoigner contre soi-même conformément à la règle 28 du Règlement intérieur des Chambres Extraordinaire et de son droit d'avoir d'avocat de défense.

**Question-réponse:**

Q: Où étiez-vous pendant la chute de Phnom Penh?

R: Ici même, je n'étais pas évacuée, jusqu'à mon arrestation et détention à Kraing Ta Chan ( ក្រាំងតាចាន់ ).

Q: Souvenez-vous en quelle année vous étiez arrêtée?

R: En juin 1976 du fait j'ai dit que manger en collectivité on ne mangeait pas à sa faim et il n'y avait pas assez de force pour travailler. Les garçons mangeaient beaucoup, quand ils ne mangeaient pas là leur faim ils ne cessaient de répéter et l'on avait fait ders remarques, un jour mon beau fils avait proposé d'organiser un meeting pour déposer la coopérative, quand ce meeting est fait, on nous accusait d'opposants et d'ennemis et on m'arrêta et détenait à l'usine de Moeung Char ( មៀងចារ ) pendant 7 jours.

Q: Qui vous a arrêté?

R: Le guérillero de la commune.

Q: Souvenez-vous de son nom?

~~Handwritten signature and date~~

R: Ta Em (លោកតាអែម). A l'époque il avait pris les gens à travers les villages, actuellement il se fait bonze à la pagode de Ang Roka (វត្តអង្គរកា), village de Taing Thom (តាំងធំ).

Q: Avait-il arrêté vous seule ou tous les participants?

R: En tout 15 personnes de ce village, il arrêtaït mon mari et mon beau fils avant moi.

Q: Combien d'enfants qui étaient arrêtés avec vous?

R: 7 enfants. On arrêtaït mon mari et mon beau fils une semaine avant.

Q: Les aviez-vous rencontrés?

R: Non parce qu'ils étaient détenus dans d'autres endroits.

Q: Quand on vous emmenait à Kraing Ta Chan, aviez-vous rencontré votre mari?

R: Non, mais j'avais vu mon beau fils.

Q: Que faisait-il votre mari à l'époque?

R: Il était un peuple ordinaire. Il n'acceptait pas d'être chef du village, parce qu'il était bonze et pratiquait la religion.

Q: Qu'aviez-vous vu une fois à Kraing Ta Chan?

R: On m'avait détenu dans la longue prison avec les couloirs des deux côtés dans une unité de 5 personnes avec les autres prisonniers dans une grenade cellule et on faisait passer une barre de fer au-dessous [des pieds].

Q: Combien y avait-il de prisonniers?

R: Il y en avait plusieurs. Quand c'était plein on les exécutait. Ils étaient très malins, ils interdisaient de parler de ne pas manger à sa faim, ils nous avaient fait peur et avant d'y aller ils nous emmenaient voir l'organisation.

Q: Vous détenait-on avec les hommes?

R: Oui, ils mettaient du fer au pied à tous [les prisonniers].

Q: Qui étaient ces prisonniers?

R: Ils venaient tous du district 105, il y avait des chinois, des vietnamiens, des chams, il y avait 2 vietnamiens, et les 17 avril.

Q: Souvenez-vous qu'en tout il y avait combien?

R: Très nombreux, ils tuaient 20, 30 à chaque fois et il arrivait qu'ils tuaient jusqu'à une centaine.

Q: Comment saviez-vous qu'ils tuaient des prisonniers?

~~00178425~~ 2/30

R: Je l'avais vu. J'avais regardé en cachette à travers les trous des murs. Ils tuaient pendant l'interrogatoire et les enterraient à côté du mur, pour les petits enfants ils les jetaient avec force, ils tuaient même des aveugles.

Q: Les aviez-vous vus souvent?

R: Tous les jours.

Q: Pendant l'exécution, aviez-vous vu les exécutants?

R: Ils étaient de ce centre. Les chefs étaient tous morts et il ne reste que Duch, mais Duch n'avait pas tué. Il [Duch] s'occupait du registre [des prisonniers], le chef s'appelait Ann (អាន់), son adjoint Penh (ពេញ) qui sont tous morts.

Q: Où travaillait Duch à l'époque?

R: Au centre de Kraing Ta Chan.

Q: Etait-il toujours là?

R: Non, mais plus d'un an. Actuellement il habite à côté de la pagode de Ang Roneap (វត្តអង្គរនាប).

Q: Comment exécutaient-ils les gens d'après ce que vous aviez vu?

R: J'avais vu qu'il y ait des cordes, des batons faits d'essieu de charrette et de longues épées.

Q: Qu'aviez-vous vu quand ils tuaient des gens?

R: J'avais vu qu'on accompagnait les gens, si c'étaient des enfants ils les jetez avec force contre l'arbre de Chheu Teal (ដើមឈើទាស), je l'avais vu de mes propres yeux. Si c'étaient des infirmes ils les lançaient vivants dans la fosse, les mettant dans des paniers à porter la terre et les porter à la fosse.

Q: Etiez-vous interrogée pendant la détention?

R: Oui, c'était le chef de la prison et son adjoint qui m'avaient interrogé.

Q: Connaissez-vous leur nom?

R: Leur nom était Soan (ស៊ីន) et Duch le grand, Soan ne faisait que regarder, Duch le petit frappait d'après les ordres, Duch le grand était le registrât.

Q: Quelles étaient les questions posées pendant l'interrogatoire?

R: Demander sur les causes, la coopérative, n'avoir pas mangé à la faim, le fait de n'avoir pas de viande dans la soupe parce que la viande est destinée au chef de la commune, quand j'ai répondu franchement comme ça, on ne m'avait pas fait de mal.

Q: Est-ce que l'interrogatoire était long?

~~00178426~~ 25/30

R: C'était long. On m'avait demandé que pendant la préparation des légumes aviez-vous insulté les autres, est-ce vrai? J'avais répondu oui c'était vrai.

Q: Ne vous avait-on pas fait de mal?

R: Non, si vous répondez la vérité.

Q: Aviez-vous vu qu'on tabassait les autres?

R: Tabasser, et les prisonniers hurlaient comme les vaches, j'avais entendu le tabassage pendant l'interrogatoire à une distance de 50 mètres.

Q: A Kraing Ta Chan, ne permettait-on pas aux prisonniers de se mouvoir ailleurs?

R: Non, ils restaient toujours là, sauf moi qu'on m'avait utilisé à servir du potage aux prisonniers.

Q: Qu'avaient-ils à manger, les prisonniers?

R: On avait dit de ne pas leur donner à manger à leur faim afin qu'ils perdaient leur force, gardez pour vos enfants pour qu'ils mangeraient suffisamment.

Q: Est-ce que votre mari est mort à Kraing Ta Chan?

R: Mon mari et mon beau fils étaient morts à cet endroit, on les frappait avec du bâton.

Q: Comment le saviez-vous?

R: Quelque temps après, Seang (សៀង), (maintenant mort), qui restait là me l'avait dit qu'on les exécutait ici.

Q: Vous avez deux bébés qui étaient morts aussi?

R: Morts de manque de lait.

Q: 7 enfants étaient allés avec vous?

R: Oui, ils étaient 7 dont deux étaient morts à cet endroit.

Q: Pendant combien de temps étiez-vous détenue?

R: 23 mois, je suis allée en 76 et de retour en juin 78.

Q: Pourquoi étiez-vous libérée?

R: Pas de culpabilité, on avait dit de retourner à la maison et on m'avait accompagné jusqu'à la coopérative.

Q: Il n'y avait pas beaucoup qui avaient survécu de cette prison?

R: Pas beaucoup, il n'y a que A Saen (អាសែន), qu'on lui avait fait semblant d'être mon enfant qu'il pourrait survivre.

Q: N'avait-on pas fait de mal à vos enfants?

R: Non, on les faisait farder les bœufs.

Q: Aviez-vous vu les dirigeants KR venir visiter Kraing Ta Chan?

T07-251

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤។

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh  
Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.  
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao, Phnom Penh  
Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

~~សំណុំរឿង ០២៧/២០~~

R: Si, il y avait Ta Mok, Ta Kit (តាកិត), Ta Keav (តាកៀវ), du district, mais maintenant ils sont tous morts.

Q: Etaient-ils venus souvent?

R: Ils venaient souvent, mais ils ne nous avaient rien demandé, juste jetaient un coup d'œil sur nous.

Qatar Mok était venu combien de fois?

R: Une ou deux fois, il venait juste pour voir les prisonniers sans rien demander, Il en était de même pour Ta Kit et Ta Keav. Kit et Keav venaient plusieurs fois.

Q: Comment connaissiez-vous Ta Kit et Ta Keav, les voyiez-vous?

R: Je les avais vu, j'avais entendu parler [d'eux]. Ils venaient brièvement (les gardiens avaient dit).

Q: Aviez-vous entendu de la prison de Kraing Ta Chan avant?

R: Non.

Q: A l'époque qui était le chef du district 105?

R: Je n'en savais pas, les grands je ne les savais pas.

Q: Après votre libération, que faisiez-vous à la coopérative?

R: Elever 70 cochons.

Q: Après l'entrée des Vietnamiens, avez-vous participé à l'exhumation des charniers?

R: Non, j'ai participé seulement à la cérémonie de commémoration.

Q: est-ce les tueurs de votre mari et votre fils vous ont dit où se trouvent leur corps?

R: Non.

- Une copie du procès-verbal est livrée au témoin.
- Ayant lu à l'intention du témoin qui n'a pas fait d'objection et accepte de signer ou d'appliquer l'empreinte digitale.

L'audition est terminée à 11 heures 30 du même jour.

Témoin  
(Empreinte digitale)

Interprète

Enquêtrice  
(Signée)

(Illisible)